

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 37 (1908)

Heft: 2

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment ! voilà environ 15 années que la suppression du manuel de grammaire a été décidée d'un commun accord et nous assistons seulement maintenant à une véritable levée de boucliers — l'expression n'est pas exagérée — contre la méthode de l'enseignement du français par le livre de lecture ! Il a donc fallu si longtemps pour s'apercevoir que cette méthode était inapplicable !

Si, après avoir sérieusement étudié et appliqué la méthode pendant deux ou trois années, l'expérience prouvait à l'évidence que l'innovation ne donnait aucun résultat ; si, tout en se donnant beaucoup de peine pour chercher les procédés qui devaient assurer le succès de la méthode, on constatait partout un fléchissement considérable de l'orthographe, il aurait fallu, me semble-t-il, élever la voix plus tôt.

M. V. C. me fait trop d'honneur en me faisant intervenir dans ce débat. Il désire que je fasse connaître quel manuel de grammaire a été mis à la disposition des instituteurs de la Veveyse pour l'enseignement de la grammaire. Je ne sais si ce renseignement apportera beaucoup d'intérêt à la discussion, mais, qu'à cela ne tienne. A partir de l'année 1897, toute grammaire a été supprimée dans les écoles du VII^{me} arrondissement. Le corps enseignant s'est mis résolument à l'étude et à l'application de la méthode nouvelle. Au début, j'en conviens, parce que cela va de soi, on a éprouvé des difficultés ; cela n'est pas allé tout seul. Mais je dois rendre ici hommage à la bonne volonté, à l'énergie et à la persévérance du corps enseignant de ce district. Aussi, un succès incontestable a-t-il couronné ses efforts.

H. CURRAT, *insp.*

ÉCHOS DE LA PRESSE

On sait que, depuis quelques années, la criminalité juvénile s'est développée dans toutes les nations, en Italie comme en France, en Angleterre comme en Allemagne. Toutes les nations ont donc à s'occuper sans retard des enfants que de mauvais exemples ou de mauvais instincts poussent vers le mal. Pour les enfants de constitution malade ou de cerveau débile, abondent les tentations et les suggestions malsaines. Voici nos pauvres kiosques à journaux... Certes, il n'y a en eux aucune intention perverse. Aucun d'eux n'est méchant, mais que de mal, ils font ! Les images dont ils sont pavoisés, images représentant toutes sortes de scènes abominables, vieilles femmes égorgées, hommes ligottés, noyés, incinérés, etc., ne provoquent-elles pas une sorte d'hypnotisme profondément pernicieux ?

Après les visions sanglantes, les visions obscènes. Certaines publications, certaines brochures, certaines cartes postales, sont des défis aux bonnes mœurs, au bon sens et au bon goût. Ajoutez

certains journaux qui, de parti-pris, s'étendent sans fin sur les crimes et les criminels, de façon à créer une obsession. A chaque page de ces journaux on lit, en gros caractères, des mots qui, aux âmes saines et formées, n'inspirent que des idées répugnantes.

(Manuel général.)

*
**

Le *Journal des Instituteurs* publie, sous la signature d'*Eugène Marillier*, une étude sur l'*Embellissement des Maisons et des Jardins en Allemagne par l'école* dont nous extrayons les lignes suivantes :

« Dans la régence de Dusseldorf, les maîtres et maîtresses avaient depuis longtemps l'habitude de cultiver des plantes en pots ; ils se servaient de ces cultures pour l'enseignement. Ceci plut aux communes qui favorisèrent ces essais par des subsides. Des particuliers ainsi que les Sociétés d'embellissement apportèrent leurs offrandes. On pensa alors à donner aux élèves des graines et des boutures, en leur indiquant la manière de faire la culture à la maison. Les élèves se piquèrent d'émulation et rivalisèrent de soins. A la fin de l'année, les plantes étant apportées à l'école, on accorda des primes en fleurs aux meilleurs jeunes horticulteurs. Cet usage de donner des fleurs au lieu de prix sous forme de livres tend à se généraliser en Allemagne, où notre classique distribution de prix n'existe plus.

On fit distribuer à Crefeld, entre les élèves des classes supérieures de 20 écoles, 2000 plantes à pots. L'Association d'embellissement y ajouta une somme de 300 marks (370 fr.). Les plantes ayant le mieux réussi furent envoyées à l'Exposition et primées.

A Dusseldorf, en mai 1904, par les soins de la Zville, plus de 6 000 plants furent confiés à 2000 jeunes filles des classes supérieures. La Société horticole de cette ville avait rédigé des notices indiquant la manière d'amener à bien les jeunes plants. Les élèves cultivèrent les plants avec une grande émulation : le résultat fut que 250 exposantes (soit le $\frac{1}{8}$) reçurent des prix à l'Exposition.

Une sorte de passion pour les travaux horticoles et agricoles s'est, depuis 1904, développée dans la régence de Dusseldorf. Des jardins modèles très fréquentés sont installés pour l'enseignement méthodique de la culture du potager et du verger. Bon nombre de villes de l'Allemagne ont maintenant leurs *Anlagen*, sortes de promenades ou de jardins qui sont leur orgueil et qu'on vante aux étrangers.

Ce développement donné à l'embellissement des villes ou des habitations a une répercussion morale, car on sait que le milieu

modifie l'individu. L'homme qui voit tout tourner autour de lui prend la notion de ce qui est beau et de ce qui est bien. D'instinct, il cherche à devenir plus digne. »

QUESTION A TRAITER

Souvent les instituteurs, même les plus expérimentés, se plaignent des difficultés qu'ils rencontrent à obtenir de leurs élèves une bonne orthographe. Quels sont donc, selon vous, les meilleurs procédés à suivre pour former les élèves à une orthographe correcte, soit d'usage, soit de règles? Envisager spécialement cette question au point de vue de la préparation et de la correction des compositions et des dictées.

Chronique scolaire

Fribourg. — Mardi, 7 janvier, le corps enseignant de Châtel-Saint-Denis a fêté, dans une réunion pleine de charme, le 30^{me} anniversaire de l'entrée dans l'enseignement de M. Cardinaux, professeur à l'école latine et directeur dévoué des sociétés chorales et instrumentales châtelaises.

— La commune de Böesingen a décidé d'accorder à son instituteur un supplément de traitement de 100 fr. Celle de Chiètres a également voté une allocation supplémentaire annuelle de 100 fr. à ses trois instituteurs et de 50 fr. à ses deux institutrices. Voilà des exemples que d'autres communes pourraient et devraient imiter.

Berne. — Dans sa séance ordinaire, le 14 décembre dernier, le Synode scolaire bernois a pris les décisions suivantes :

1^o A l'avenir, on vouera une plus grande attention au développement physique et aux exercices corporels : jeux, gymnastique, dessin, travaux manuels, tenue du ménage.

2^o Le Synode exprime le vœu que les décrets législatifs concernant l'augmentation du traitement des maîtres primaires soient déposés le plus tôt possible. La conférence des directeurs cantonaux de l'Instruction publique sera priée de réclamer l'augmentation de la subvention fédérale en faveur de l'école primaire.

3^o Il a repoussé différentes mesures proposées en vue de stimuler les jeunes gens qui se présentent aux examens de recrues. On avait proposé de délivrer, le jour même de l'examen, un diplôme aux recrues qui obtiendraient la note totale 4 ou 5. Ils s'agissait aussi de faire remettre à chaque recrue un exemplaire